Commune d'IZIEU (Ain)
25, rue des Lauzes
01300 IZIEU
Téléphone 04 79 87 23 00
mairie-izieu@orange.fr

Procès-verbal

Séance du conseil municipal du 24 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Izieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Denis MARTIN-BARBAZ, maire.

Date de la convocation : 18 avril 2023

Nombre de conseillers :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 9

Présents :

MARTIN-BARBAZ Denis	~~LACOUR Yves~~
PLANTIER-CHÂTEAU Josiane	LUTRIN Pierre
COSTAOUEC Romain	VANBERVLIET Michel
DURAND-DAVIES Delphine	VILLIER Julien
JULLIEN Chantal	~~GACON Alain~~

Excusé : Villier Julien pouvoir à Plantier-Château Josiane, Yves Lacour

Absents : Alain Gacon

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Secrétaire de séance : Parmentier Isabelle

Ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal du 27 mars 2023

Vote à l'unanimité.

1 - Délibération n°32-2023

Délibération pour une demande de subvention pour la maçonnerie des façades de l'église pour la DETR. Le projet s'élève à 45 865€ (déduction faite de 10 976 euros fonds privés)

Ajout d'un point à l'ordre du jour.

Annule et remplace la délibération 02.2023.

NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT :

Sources	Libellé	Montant HT	Taux
Fonds propres		9 173 €	20 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		*9 173 €*	
Union européenne			
Etat- DETR		11 192 €	24 ,41
Etat- autre			
Conseil régional		12 000€	26.16%
Conseil départemental	Devis maxi 50000€	13 500€	29,43 %
Coût projet (collectivité)		**45 865€**	100 %
Pour information (fonds privés)	Association Pierres et Patrimoine	3 000€	
	Fondation du Patrimoine	7 976€	
Coût travaux (collectivité + Fonds privés)		**56 844€**	

*dans la limite de 80% ou 40% pour un monument historique inscrit.

Vote à l'unanimité

2 - Délibération n°33-2023

Délibération pour une demande de subvention pour la maçonnerie des façades de l'église pour le Département.

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

Annule et remplace la délibération du 02.2023 :

NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT :

Sources	Libellé	Montant HT	Taux
Fonds propres		9 173 €	20 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		*9 173 €*	
Union européenne			
Etat- DETR		11 192 €	24 ,41
Etat- autre			
Conseil régional		12 000€	26.16%
Conseil départemental	Devis maxi 50000€	13 500€	29,43 %
Coût projet (collectivité)		**45 865€**	100 %
Pour information (fonds privés)	Association Pierres et Patrimoine	3 000€	
	Fondation du Patrimoine	7 976€	
Coût travaux (collectivité + Fonds privés)		**56 844€**	

*dans la limite de 80% ou 40% pour un monument historique inscrit.

Vote à l'unanimité

3 - Délibération n°34-2023

Délibération pour les assurances de la S.M.A.C.L.

Les contrats suivants sont révisés :

- Assurance responsabilité civile de 464.84€TTC sans franchise
- Assurance dommage aux biens de 1772,94€TTC sans franchise
- Assurance véhicule moteurs de 296,67 €TTC sans franchise
- Protection juridique de 207.03€TTC sans franchise
- Protection fonctionnelle de 98,17€TTC sans franchise
- Individuelle accidents corporels de 51,45€ TCC
- Auto-collaborateurs (utilisation des véhicules personnels lors des déplacements Municipaux) d'un montant de 107,81€ TTC

La S.M.A.C.L Assurance nous propose une offre globale pour l'année de 2 998.91€ TTC

Vote à l'unanimité.

4 - Délibération n°35-2023

Délibération d'une nouvelle assurance Loyers impayés.

Loyers impayés : 289,79 € TTC/an + une option détériorations immobilières : 25.20€ TTC/an

7 votes pour - 2 abstentions.

5 - Délibération n°36-2023

Délibération des devis de débarras pour la grange de Pluvis.

Devis Clareva débarras (Villefontaine) : 2430€ TTC

Devis Chris recycle services (Les Avenières) : 2400€ TTC

Vote à l'unanimité pour 2400€ HTT en raison de la proximité de l'entreprise Devis Chris recycle services.

6 - Informations sur le projet de boulangerie dans la commune.

Doyen Lionel cherche un lieu pour fabriquer son pain au levain. Un budget prévisionnel a été présenté pour réaliser ce projet dans la grange de Pluvis (près des Kotas Finland'Ain).

La commune aurait à sa charge l'achat et la pose du four pour un montant de 14 468,99€ HT plus l'aménagement du site, construction et tranchées (eau/électricité) des devis seront demandés

D'autres informations supplémentaires seront apportées.

7 - Devis de tracteurs tondeuses et remorques

Devis Guillermin tondeuse ISEKI 700 cm3 : 3980 € TTC

Devis Bouvier tondeuse : 7 590 € TTC (4 roues motrices)

La délibération est reportée.

Des devis remorques sont en attente.

8 - Délibération n°37-2023

E.I.D Délibération pour la participation à la démoustication année 2023.

Montant de 853,27€ TTC

Vote à l'unanimité

9 - Délibération n°38-2023

Délibération pour l'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Montant de 100€

Vote à l'unanimité

10 - Délibération n°39-2023

Délibération pour la participation ADAPA Aide et Accompagnement à domicile.

Cela comprend une aide et soins à domicile, portage de repas, aide aux proches aidants, alternatives aux domiciles, transport accompagné ainsi qu'une aide à la fonction d'employeur du personnel intervenant à votre domicile.

Montant de 100€

Vote à l'unanimité

11 - Délibération n°40-2023

Délibération pour la participation Chambre des métiers et de l'artisanat.

Aide à l'insertion et l'emploi des jeunes

Montant de 50€

Vote à l'unanimité

12 - Délibération n°41-2023

Délibération pour la participation La Peep 01 (pupilles).

Aide les élèves des écoles publiques dont les familles sont en grande difficulté sociale ainsi que des actions pour favoriser l'accès de tous à l'enseignement, des actions dans des projets locaux au service de la jeunesse et de la gestion de service et d'établissements sociaux et médico-sociaux.

Montant de 80€

Vote à l'unanimité

13 - Délibération n°42-2023

Délibération pour la participation au Resto du cœur.

C'est une aide alimentaire au profit des personnes les plus démunies mais également la gestion du Chantier d'Insertion « le Jardin du Coeur » à Amberieu en Bugey.

Montant de 80€

Vote à l'unanimité

14 - Délibération n°43-2023

Délibération pour la participation à la Banque alimentaire.

C'est une aide alimentaire qui permettra d'approvisionner et de fournir de nombreux repas aux familles du département en grande difficulté.

Montant de 80€

Vote à l'unanimité

15 - Délibération n°44-2023

Délibération pour un démoussage des toits des fours et des lavoirs :

Lavoirs rue des lauzes et Chemin de Chenouche

Fours rue du Palais et rue des lauzes

Total : 2 125 € HT

Voté à l'unanimité.

En ce qui concerne le devis d'aérogommage sur les colonnes de l'église et les pierres de taille, la rosace, le devis est incomplet. A revoir. Délibération reportée.

16 - Délibération n°45-2023

Délibération pour le modèle de garde-fou à Saint-Clair.

La communauté de commune a retenu l'entreprise Mollex (Belley) :

Vote à l'unanimité

17- Délibération n°46-2023

Délibération pour un arrêté de circulation pour la piste forestière.

Sauf aux ayants-droits : (à définir)

Vote à l'unanimité

Questions diverses

18 - Délibération n°47-2023

Délibération pour augmenter l'enveloppe budgétaire des panneaux routiers RD 19 C.

Montant porté à 1400 € – Devis Adéquat en raison de l'ajout d'un poteau avec fourreau acier et d'un deuxième poteau « interdit de stationner »,

Voté à l'unanimité

19 - Délibération n°48-2023

Délibération pour équipement salle des fêtes.

Mitigeur combiné de prélavage bas Richardson : 417,38 HT + micro-onde

Total de l'investissement accordé pour le mitigeur et micro-onde : 700 €

Voté à l'unanimité.

- **Devis pour le marquage au sol (place handicapé)** : 90,18 € transmis à la CCBS.
- **Info : Réunion sur la défense des forêts contre les incendies**

  Le 21.06.2023 à 17H à Virignin, locaux de la COM-COM.
- **Réunion à Pollieu** le 13 avril 2023 concernant les subventions accordées par la Région Auvergne Rhône-Alpes à 15 petites communes de la CCBS dont Izieu : bonus ruralité : 13 943 € pour la réfection des murs de la salle des fêtes.
- **Travaux d'enfouissements rue Charles Machet :** l'étude définitive est demandée.
- **Lecture de l'arrêté municipal de la commune de Vion**, concernant la détention d'un chien de 1 ère ou 2 ème catégorie.
- **Locataire de la salle des fêtes**. L'expulsion n'a pas encore été réalisée. Attendons la décision de la Préfecture
- **14 juillet 2023.** Le conseil envisage de reconduire une petite fête. L'arrivée du tour de France se déroulera au Grand Colombier le même jour. Le choix de la date nécessite réflexion.
- **Devis Terrier pour réfection du lavoir rue des Lauzes** : 6651,10 euros HT.

  Le conseil demande un autre devis.
- **Réunion à la CNR du 3 avril 2023 à Montalieu** :

  Projet d'un nouveau barrage hydro électrique, + projet de deux nouveaux réacteurs sur la centrale du Bugey. Création d'un nouveau pont au niveau de Janneyrias - Loyette. Mise en service 2033.

Fin de séance : 10h30

Prochain conseil municipal : 19 juin 2023

Maire d'Izieu
Denis Martin-Barbaz

MAIRIE D'IZIEU
AIN